

## La métallurgie ancienne au sud-est de l'Ille-et-Vilaine

Le problème de la métallurgie ancienne au sud-est de l'Ille-et-Vilaine abordé dans ces pages, nous a été suggéré dans le cadre de recherches doctorales en cours sur le thème d'un pays de marches, celui de La Guerche, des origines au Moyen Age. En effet, il est vite apparu qu'à presque toutes les époques considérées, l'âge du Bronze, l'âge du Fer, l'Antiquité et le Moyen Age, le sud des cantons de La Guerche et de Retiers, ainsi que les communes limitrophes de la Mayenne, du Maine-et-Loire et de Loire-Atlantique (cartes 1 et 2) portaient des traces originales d'activités métallurgiques anciennes, antérieures à celles maintenant mieux connues des « grosses forges » préindustrielles du Pays de Châteaubriant, de Pouancé et de Chelun.

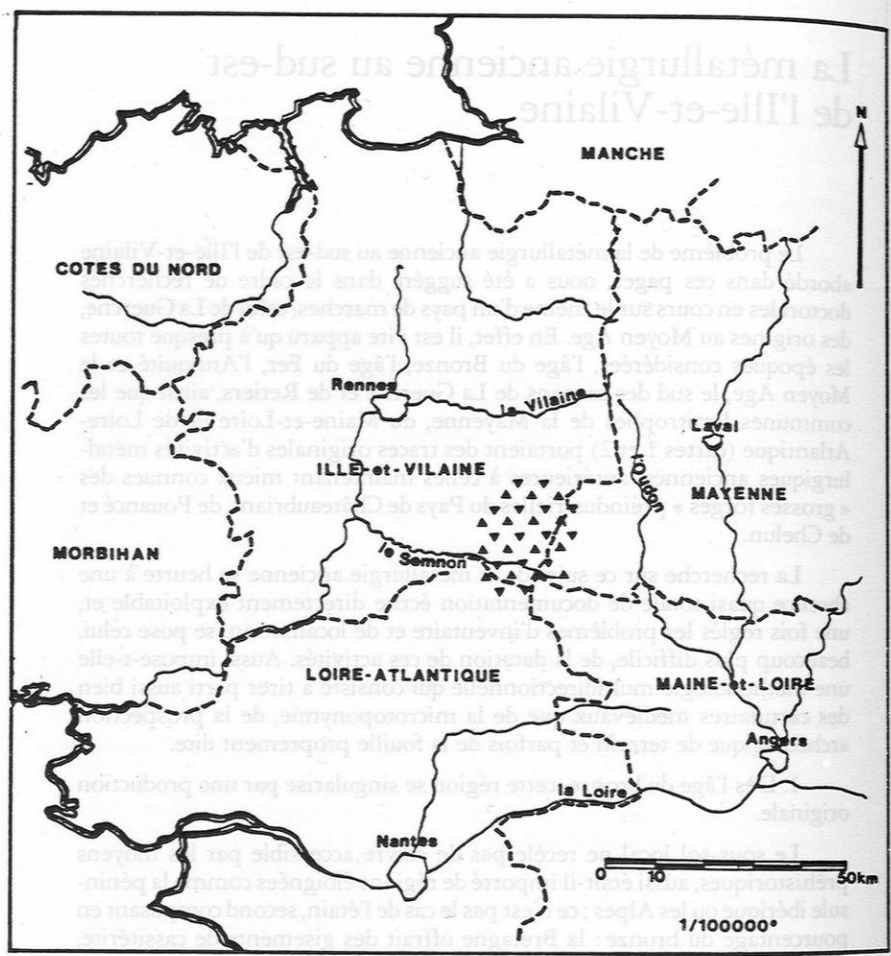
La recherche sur ce sujet de la métallurgie ancienne se heurte à une absence quasi totale de documentation écrite directement exploitable et, une fois réglés les problèmes d'inventaire et de localisation, se pose celui, beaucoup plus difficile, de la datation de ces activités. Aussi impose-t-elle une méthodologie multidirectionnelle qui consiste à tirer parti aussi bien des cartulaires médiévaux que de la microtoponymie, de la prospection archéologique de terrain et parfois de la fouille proprement dite.

1. Dès l'âge du bronze, cette région se singularise par une production originale.

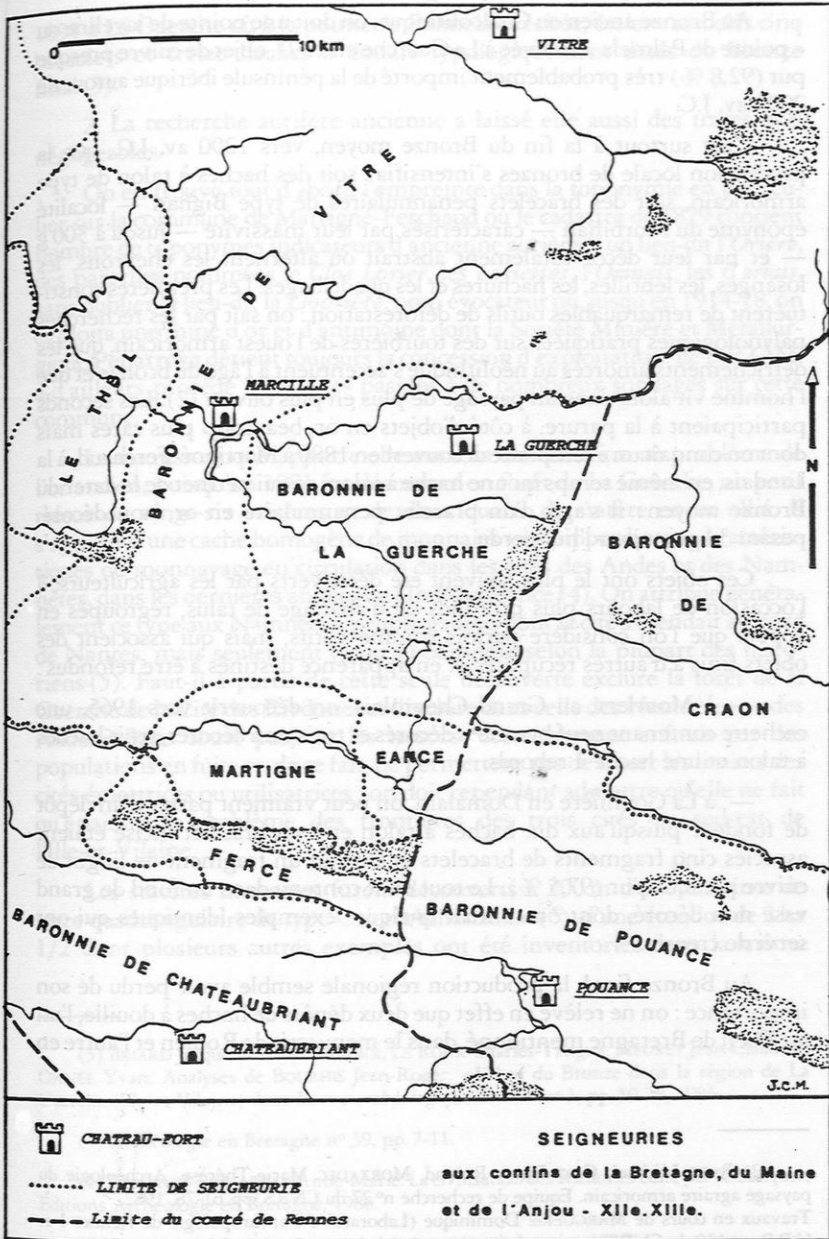
Le sous-sol local ne recèle pas de cuivre accessible par les moyens préhistoriques, aussi était-il importé de régions éloignées comme la péninsule ibérique ou les Alpes ; ce n'est pas le cas de l'étain, second composant en pourcentage du bronze : la Bretagne offrait des gisements de cassitérite, tant dans le centre Bretagne, qu'en Loire-Atlantique, à Abbaretz-Nozay (1) où une exploitation intense s'est développée à l'époque gallo-romaine, mais sans doute à la suite d'une exploitation antérieure.

(1) CHAMPAUD Claude. L'exploitation ancienne de cassitérite d'Abbaretz-Nozay. *Annales de Bretagne*, L XIV, pp. 46-96. 1957.

AUX MARCHES DE LA BRETAGNE



Carte n° 1



Carte n° 2

Au Bronze ancien ou Chalcolithique, on doit une pointe de javeline ou « pointe de Palmela » trouvée à La Guerche en 1891, objet de cuivre presque pur (92,8 %) très probablement importé de la péninsule ibérique autour de 2000 av. J.C.

C'est surtout à la fin du Bronze moyen, vers 1200 av. J.C., que la production locale de bronzes s'intensifia : soit des haches à talon de type armoricain, soit des bracelets penannulaires de type Bignan — localité éponyme du Morbihan — caractérisés par leur massivité — jusqu'à 300 g — et par leur décor totalement abstrait où alternent les chevrons, les losanges, les lentilles, les hachures et les quadrillages. Les premières constituèrent de remarquables outils de déforestation : on sait par les recherches palynologiques pratiquées sur des tourbières de l'ouest armoricain, que les défrichements amorcés au néolithique s'accroissent à l'âge du bronze et que l'homme vit alors dans un paysage de plus en plus ouvert (2). Les seconds participaient à la parure, à côté d'objets en or, beaucoup plus rares mais dont on connaît un exemplaire découvert en 1880 à Martigné-Ferchaud, à la Landais, en même temps qu'une hache à talon, ce qui permet de le dater du Bronze moyen : il s'agit d'un bracelet penannulaire en or, non décoré, pesant 34 gr, aujourd'hui perdu.

Ces objets ont le plus souvent été découverts par les agriculteurs, à l'occasion de labours plus profonds ou d'abattage de talus, regroupés en dépôts que l'on considère parfois comme votifs, mais qui associent des objets finis à d'autres récupérés et en apparence destinés à être refondus :

— à Moutiers, au Grand Chevrolais, on découvrit vers 1965, une cachette contenant neuf bracelets décorés et trois non décorés, trois haches à talon et une hache à rebords.

— à La Gouinière en Domalain, on peut vraiment parler d'un dépôt de fondeur puisqu'aux dix haches à talon et à un bracelet incisé étaient associés cinq fragments de bracelets et surtout un fragment de lingot de cuivre presque pur (97,5 %). Le tout était contenu dans un fond de grand vase non décoré, dont on connaît quelques exemples identiques qui ont servi de creuset.

Au Bronze final, la production régionale semble avoir perdu de son importance : on ne relève en effet que deux dépôts de haches à douille, l'un au Theil de Bretagne mentionné dans le manuscrit de Robien et l'autre en

(2) BATT Michael, GIOT Pierre-Roland, MORZADÉC Marie-Thérèse. Archéologie du paysage agraire armoricain. Equipe de recherche n° 27 du CNRS, pp. 61-78, 1982.  
Travaux en cours de MARGUERIE Dominique (Laboratoire d'anthropologie de Rennes I et U.P.R. n° 130 du CNRS)

1891 à La Guerche où à la pointe de Palmela précitée, étaient associés cinq bracelets et treize haches à douille typologiquement datés du Bronze final (3).

2. La recherche aurifère ancienne a laissé elle aussi des traces non négligeables.

On en trouve tout d'abord l'empreinte dans la toponymie en particulier sur la commune de Martigné-Ferchaud où le cadastre de 1829 contient nombre de toponymes indicateurs d'ancienne aurifères : un lieu-dit l'*Orière*, des parcelles nommées le *Clos Lorier*, les *Loriettes*, l'*Orinais*, les *Ouriais*, sans oublier le lieu-dit la *Liborière*, nom évocateur où, jusqu'en 1914-18, on exploita une mine d'or et d'antimoine dont la Société Minière et Métallurgique Penarroya détient toujours la concession d'exploitation. Le B.R.G.M. a d'ailleurs procédé les années passées à de nombreux sondages sur cette commune.

La numismatique apporte elle aussi sa contribution au problème de l'or ancien, puisqu'en 1981 fut découvert en forêt de La Guerche, un petit trésor de vingt-six statères et de deux quarts de statère en or allié. Il s'agissait d'une cache homogène de monnaies « à l'hippophore » caractéristiques du monnayage en circulation dans les cités des Andes et des Namnètes, dans les dernières années de l'Indépendance (4). On attribue généralement ce type aux Namnètes, peuple gaulois dont la cité s'étendait au nord de Nantes, mais seulement jusqu'au Semnon, selon la plupart des historiens (5). Faut-il à partir de cette seule découverte exclure la forêt de la Guerche de la Cité des Riedones et l'inclure dans celle des Namnètes ou des Andes ? Sans doute pas, car les trésors furent souvent enfouis par des populations en fuite et, de ce fait, ne permettent pas de tracer les limites des cités émettrices ou utilisatrices ; on doit cependant admettre qu'elle ne fait qu'épaissir le problème des frontières des trois cités au sud-est de l'Ille-et-Vilaine.

Les statères namnètes furent découverts à 200 m d'une enceinte de terre quadrangulaire de type « viereckshenzen » (6), d'une étendue de 2 ha 1/2 dont plusieurs autres exemples ont été inventoriés dans la même

(3) BRIARD Jacques, LECERF Yannick, LE ROUX Charles-Tanguy, MEURET Jean-Claude et ONNÉE Yvan. Analyses de BOURHIS Jean-Roger. « L'Age du Bronze dans la région de La Guerche (Ille-et-Vilaine) dans *Revue archéologique de l'Ouest* 3, pp. 59-78, 1986.

(4) Archéologie en Bretagne n° 39, pp. 7-11.

(5) ROUANET-LIESENFELD Anne-Marie. La civilisation des Riedones édité par R. Sanquer, Éditions Archéologie en Bretagne, 1980.

(6) SCHWARTZ J.C. Atlas der spätkeltischen viereckshenzen, 1959.

forêt (7). De cette enceinte énigmatique comme toutes les autres, on ne savait rien de précis, sinon qu'on trouve d'importants amas de déchets de métallurgie ancienne du fer entassés à l'angle et sur le talus nord-est. Pour cette raison, nous avons procédé, en avril 1988, à une petite fouille pour essayer de comprendre et de dater le site : une coupe du talus-fossé et un décapage à l'intérieur de l'ouvrage permirent alors de trouver un petit lot de tessons de céramique dont la lèvre à cannelure interne et la panse à cannelures multiples datent indiscutablement le site du I<sup>er</sup> siècle av. J.C. ou du début du siècle suivant (9). Deux clous trouvés sur le talus attestent l'usage du fer, tandis que quelques plaques d'argile cuite à laquelle adhèrent des scories bulleuses indiquent qu'on a sans doute pratiqué là, à la Tène finale, une métallurgie ; mais on ne peut pour l'instant dire laquelle. La découverte la plus intéressante, faite dans le niveau des tessons, a été un fragment de fond de creuset dont la surface complètement vitrifiée contenait de très petites gouttelettes d'or emprisonnées dans la surface : un orfèvre gaulois a travaillé sur le site ; on n'en sait pour l'instant pas plus et rien ne permet de dire qu'il y a rapport direct entre ce creuset et les statères gaulois, même s'ils coïncident chronologiquement.

Parler de l'or dans cette région sud-est du département oblige à évoquer le fameux problème de la « ligne des Miaules » (9). Les *Miaules* sont des lieux-dits dont on remarque la fréquence sur une ligne d'environ trente kilomètres depuis Rannée et La Selle-Guerchaise en Ille-et-Vilaine, jusqu'au nord de Craon en Mayenne. On remarqua au XIX<sup>e</sup> siècle que ces lieux recèlent fréquemment de larges et profonds fossés bordés de talus non moins élevés, presque toujours orientés dans la direction armoricaine W-N.W - E-S.E., et cela ne manqua pas d'attirer l'imagination des archéologues et historiens : on y vit en particulier des fortifications de terre érigées à l'époque carolingienne par le comte Lambert installé à Craon, pour se défendre des Francs (10). Seul l'abbé Angot, dans la première édition de son Dictionnaire de la Mayenne, avait eu la juste intuition toponymique en émettant l'idée selon laquelle le terme Miaule dériverait du bas-latin *Metalla*, les mines, le métal, et aurait donc un rapport avec la recherche des métaux.

(7) MEURET Jean-Claude. Peuplement à l'Est de l'Ille-et-Vilaine entre Vilaine et Semnon. Mémoire de maîtrise, pp. 153-179, Rennes 2, 1986.

(8) DAIRE Marie-Yvane — Céramiques armoricaines à la fin de l'Age du Fer. Thèse, 2 vol. 560 p, Rennes 1, 1987.

(9) ANGOT Abbé. Dictionnaire topographique et biographique de la Mayenne. Laval, 1901.

(10) Cette théorie est reprise par LEDRU Aristide. Répertoire des objets anciens existant ou trouvés dans les départements de la Sarthe et de la Mayenne. *Archives historiques du Maine*, Tome XI, 431 p., Le Mans, 1911.

Et de fait, les prospections menées depuis plusieurs années par le B.R.G.M. confirment amplement la présence d'or le long de la ligne des Miaules, contenu dans un filon de quartz disposé d'est en ouest, dans le briovérien. Les teneurs atteignent 37 g/tonne dans certains points de la Mayenne ; à La Selle-Guerchaise en Ille-et-Vilaine, à 600 m au sud du bourg, existe un axe de 1,5 km, en concordance avec la ligne des Miaules et sur lequel les teneurs relevées par prospection alluvionnaire à la batée allaient de 1,5 g à 3 g/m<sup>3</sup>. Au Miaule en Rannée, on peut même voir une grande mare dont les carottages ont révélé qu'elle fut à l'origine une aurière et qu'un niveau d'occupant à charbon de bois — malheureusement non daté par le 14C — existait à quatre mètres de profondeur.

On ne dispose donc pour l'instant d'aucune indication chronologique sûre quant à l'exploitation aurifère sur les Miaules. Nous avons relevé dans le cartulaire de la Roe (11), à l'acte 137 daté d'entre 1152 et 1153 un « Vivianus de Miallis », Vivien des Miaules, en Ballots (Mayenne) ; ce qui dit bien que le toponyme était figé dès le XII<sup>e</sup> siècle, qu'il remonte au moins au Haut Moyen Age et sans doute à l'époque gallo-romaine et protohistorique, surtout si l'on considère l'archaïsme du mode d'exploitation à ciel ouvert. Nous avons, de plus, relevé au lieu-dit Le Bréviel en La Selle-Guerchaise, où les sondages du B.R.G.M. ont aussi révélé d'intéressantes teneurs en or, une parcelle nommée Les *Chateliers* (n° 248 du cadastre de 1982 — feuille unique). Ce toponyme désigne fréquemment des retranchements de terre semblables à ceux que nous avons répertoriés dans la Forêt de La Guerche. Léon Maître, qui a étudié ces *Chateliers* en Loire-Atlantique, au début du siècle, y voyait des ouvrages fortifiés destinés à protéger des ateliers métallurgiques gallo-romains (12). Il semble donc bien que le châtelier disparu de La Selle Guerchaise soit à mettre en relation avec l'exploitation antique de l'or.

3. Avec la métallurgie du fer, nous abordons une activité qui a tenu, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, une place importante, sinon capitale dans l'économie du nord de la Loire-Atlantique, du nord-ouest du Maine-et-Loire et du sud-est de l'Ille-et-Vilaine. Un haut-fourneau fonctionna à Roche en Chelun jusqu'en 1860, tandis que celui de Martigné-Ferchaud ne s'éteignit qu'en 1873, entraînant la fin des forges qu'il alimentait. Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de présenter ces forges préindustrielles, encore appelées « grosses forges », qui se généralisèrent dans l'ouest au XVII<sup>e</sup> siècle ;

---

(11) HAMON-JUGNET Marie. Etude critique du cartulaire de La Roë. Archives départementales de la Mayenne, sans date.

(12) MAITRE Léon. Géographie industrielle de la Basse-Loire. Société historique et archéologique de Nantes, 1919.

plusieurs publications ont attiré l'attention sur ce sujet neuf (13). Nous voulons montrer ici que ces hauts-fourneaux et ces forges ne sont pas issues du néant, mais qu'elles se sont développées sur un substrat métallurgique ancien parfois cité, mais au mieux à titre anecdotique ou préliminaire. Nous avons donc tenté de rechercher les traces des « bas-fourneaux » ou « forges à bras », d'en jalonner la chronologie et d'en comprendre les implications humaines, économiques et sociales et cela en utilisant des méthodes d'approche aussi variées que possible.

3.1. L'existence d'une métallurgie ancienne s'explique d'abord par la présence dans le sous-sol de la région, d'un minerai de fer que l'on exploite encore à Rougé en Loire-Atlantique. Selon F. Kerforne, il s'agit parfois de magnétite ( $Fe_3O_4$ ), mais plus souvent d'oligiste ( $Fe_2O_3$ ), minerai interstratifié dans le grès armoricain inférieur. Celui-ci forme les crêtes est-ouest que couvrent aujourd'hui les forêts de La Guerche, d'Araize et de Teillay au sud. A l'ère tertiaire, sous l'action de phénomènes hydrostatiques de surface, l'oligiste a pris la forme, soit d'une hématite rouge (forme anhydre), soit d'une hématite brune (forme hydratée). Cette dernière se présente sous forme de rognons ou « grelots » et semble avoir été la plus utilisée en raison de son excellente réductibilité. Sauf exception, comme à Rougé où l'on a trouvé des galeries antiques, il était autrefois exploité à ciel ouvert dans les minières de petite taille que l'on rencontre parfois en forêt (14).

La réduction du minerai se pratiquait dans les bas-fourneaux à l'aide du charbon de bois qui a l'avantage sur le bois brut de brûler en dégageant beaucoup moins d'oxygène et beaucoup plus de monoxyde de carbone, gaz dont la présence est nécessaire à la réaction ( $Fe_2O_3 + 3CO \rightarrow 2Fe + 3CO_2$ ) (15). Pour cette raison, la présence des forêts tout autant que celle du minerai, conditionne l'existence des forges anciennes.

3.2. Une première approche a consisté à réaliser un dépouillement exhaustif des toponymes et microtoponymes des cadastres du XIX<sup>e</sup> siècle, les plus anciens, les plus complets et les plus fiables. Vingt communes ont pour l'instant été complètement examinées, quinze en Ille-et-Vilaine, cinq

(13) Cahiers de l'Inventaire de Loire-Atlantique. Les Forges du Pays de Chateaubriant, 1984.

DORNIC François. Le fer contre la forêt. Editions Ouest-France Université, Rennes, 1984.  
BRETON Yves. Le Pays de Martigné-Ferchaud. Chez l'auteur, 1985.

(14) KERFORNE F. Etude géologique de la région silurienne de Chateaubriant, dans *Bulletin de la Société historique et archéologique de Nantes*, tome XXIV, 1885.

(15) TYLECOTE Roland Frank. The preshistory of metallurgy in the british isles. The institute of metals, Londres, 1986.



en Mayenne et une en Maine-et-Loire ; il paraissait en effet nécessaire de ne pas tenir compte des frontières départementales pour une activité liée d'abord au sous-sol et aux forêts. Voici les toponymes que nous avons retenus :

— *Minière* et *Minerai*, deux termes synonymes jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle et qui désignaient le lieu d'extraction de la matière première alors désignée par le mot *Mine*. Ce n'est qu'à partir du XIX<sup>e</sup> siècle que les sens de *Mine* et de *Minerai* se sont inversés. Ce sont des toponymes assez rares en raison du fait que les couches de grès armoricain qui recèlent le minerai sont le plus souvent couvertes de forêts pour lesquelles le cadastre ne donne pratiquement pas de noms de lieux.

Nous avons trouvé le microtoponyme *Minière* deux fois en Martigné-Ferchaud, deux fois en Villepôt et une fois en Pouancé ; *Minerai* existe une fois dans la Forêt de la Guerche et deux fois en Pouancé.

— La *Forge*, la *Forgette*, les *Forges* constituent de loin la famille la plus nombreuse : une commune, *Forges la Forêt*, cinq lieux-dits *La Forge*, deux à Martigné-Ferchaud, un à Rannée, un à Arbrissel, et un à Retiers ; enfin, trente-huit parcelles ou groupements de parcelles nommées *Le Clos*, le *Courtil*, le *Pré...* de la *Forge*, dont quinze pour la seule commune de Martigné-Ferchaud. On remarque que presque toutes ces parcelles sont contiguës à un hameau et placées près d'un chemin. Certaines peuvent n'être pas médiévales, mais on ne peut qu'être frappé par leur abondance sur Martigné, par rapport aux autres communes étudiées.

— *Feuivre*, *Fèvre*, *Février*, *Février*, rencontrés sur Martigné-Ferchaud, *Forges la Forêt* et Pouancé, six fois comme microtoponymes et une fois comme toponyme, appartiennent à la même famille puisque *Fèvre*, comme *Fabre* dans le midi et *Le Goff* en Bretagne, désignait au Moyen Age le forgeron, le *Faber* des chartes médiévales. Artisan hors du commun initié aux secrets du feu et de la terre, il a marqué la toponymie autant que l'anthroponymie. De plus, par deux fois, à Martigné et à Pouancé, nous avons relevé la contiguïté entre des *Minières* et des parcelles dites aux *Fèves* ou de la *Février*.

— *Ferrière*, *Laitier*, *Merde de fer* désignent les ferriers anciens, ces tas de déchets de fonderie auxquels on reconnaît la présence ancienne de bas-fourneaux. Ils sont rares pour la même raison que *Minerai* et comme pour celui-ci nous pensons qu'ils peuvent être considérés comme de bons indicateurs du recul de la forêt. A *Forges la Forêt*, un exemple très clair montre l'association entre ce toponyme et la présence d'importantes restes de ferriers ; il sera développé plus loin.

— *Four*, *fourneau* ont aussi été retenus, mais avec quelques précautions : d'abord en nous assurant — ce que la géologie locale laisse deviner —

qu'il n'y a pas eu de four à chaux ; en éliminant ensuite les parcelles dites du *four* placées près d'un hameau ou d'une ferme et qui ont dans ce cas toutes les chances de désigner un four à pain ; mais en sachant aussi que nous avons entendu en 1987, à La Chevière, en Martigné-Ferchaud, employer le terme *four* pour désigner avec quelque confusion soit des minières, soit des restes de ferriers, en tout cas dans un contexte lié au fer.

— En revanche, nous avons éliminé les quelques microtoponymes du genre *Fouillée*, *Creusette* et *Minée*, qui ne nous semblent avoir aucun rapport avec l'extraction du minerai, mais qui doivent se rattacher respectivement à la végétation, à une croisée de chemins et à une mesure agraire.

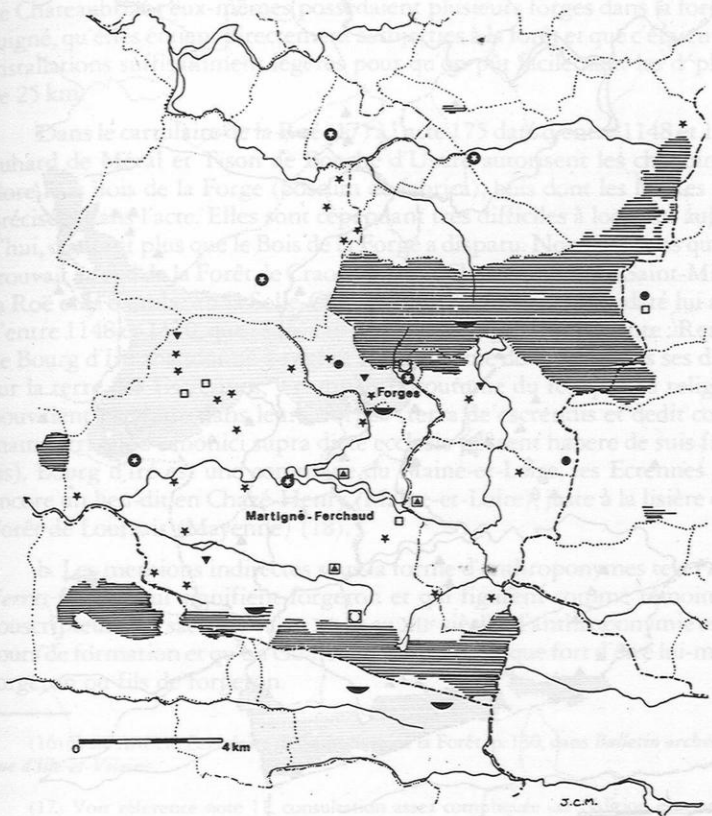
L'examen de la carte prouve éloquemment que les communes de Martigné-Ferchaud et de Forges la Forêt, aux noms déjà très évocateurs, ont connu avant le XIX<sup>e</sup> siècle une intense activité métallurgique que l'on ne retrouve pas ou peu dans la toponymie des communes limitrophes (carte n° 3). Ce fait s'explique de toute évidence par la position de ces communes entre les massifs forestiers d'Araize au Sud et de La Guerche au Nord, qui fournissaient à la fois le minerai et le charbon de bois. A cette explication, nous en ajoutons une seconde qui pourrait en même temps être une conséquence : l'étude microtoponymique a révélé que les deux mêmes communes présentent une fréquence de termes de défrichement par le feu (écobut, brûlis, rôti, ardrier...) (carte n° 4) de très loin supérieure à la moyenne des autres communes et l'on peut donc avancer l'hypothèse selon laquelle l'industrie ancienne du fer y a coïncidé dans le temps et dans l'espace avec les défrichements, la première grosse consommatrice de bois, ayant contribué à accélérer les seconds.

3.3. La seule étude toponymique ne permet cependant pas de proposer une chronologie précise, au mieux, permet-elle de poser le XIX<sup>e</sup> siècle comme terminus ad quem. C'est donc par une autre voie que nous avons tenté de dater avec plus de précision la métallurgie du fer, par celle des cartulaires et des actes médiévaux. L'étude est en cours et la plupart des documents relatifs aux baronnies de La Guerche et de Pouancé, dans les Preuves de Dom Morice, le cartulaire de Saint-Melaine, celui de Saint-Sulpice la Forêt, celui de Carbay et surtout celui de La Roë — d'une richesse exceptionnelle pour la connaissance fine du sud-ouest de la Mayenne — ont été filtrés. Restent encore à dépouiller ceux des abbayes angevines et celui de Redon. Cette recherche a permis de retenir deux types d'informations liées à la métallurgie :

a. Les mentions directes, les plus rares, celles qui signalent une forge, une dîme du fer, un bois de la Forge.

MÉTALLURGIE du FER et TOPONYMIE

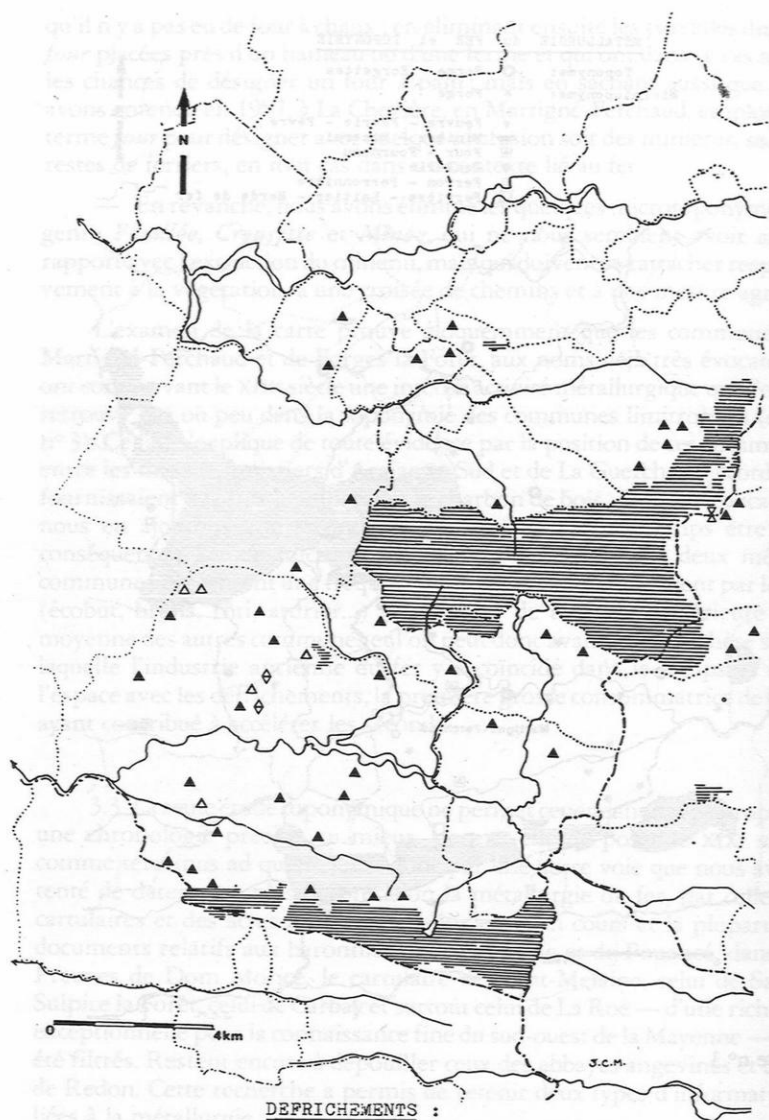
- |                |   |                                   |
|----------------|---|-----------------------------------|
| Toponyme:      | ⊙ | Forge - Forgettes                 |
| Microtoponyme: | * | Forge                             |
|                | ∇ | Feuvre - Fèvre - Fèvre            |
|                | ▲ | Minière - Mineral                 |
|                | □ | Four - Fourneau                   |
|                | ● | Fonderie                          |
|                | □ | Ferron - Ferronnière              |
|                | □ | Ferrière - Laitier - Merde de fer |



Carte n° 3

(17. Voir référence dans... dans un acte daté du 9 septembre... prise M... de la Forge... pendant l'espace d'un an... le Roc... d'entre il de... de Boug d... sur la... pour... de ses fabri... Ecroumes sont en... à l'abbaye de la... dans les... mêmes... J.C.M.

(17. Voir référence dans... dans un acte daté du 9 septembre... prise M... de la Forge... pendant l'espace d'un an... le Roc... d'entre il de... de Boug d... sur la... pour... de ses fabri... Ecroumes sont en... à l'abbaye de la... dans les... mêmes... J.C.M.



## DEPRICEMENTS :

Microtoponymes "anciens" liés à l'usage du feu :

- |   |        |   |                |
|---|--------|---|----------------|
| ▲ | Ecobut | ▲ | Ardris-Ardrier |
| ⊗ | Bureau | ▲ | Ardrille       |
| ⊕ | Buard  |   |                |

Dans le cartulaire de Saint-Sulpice la Forêt (16), dans un acte daté du 8 septembre 1224, Geoffroy, seigneur de Chateaubriant, prie Mabile, abbesse de Saint-Sulpice, la prieure et le couvent de Saint-Malo du Teillay — qui dépendait alors de Saint-Sulpice — de transporter en la forêt de Juigné, pendant l'espace d'un an, la forge qu'ils avaient dans la forêt de Teillay, pour éviter la diminution de cette forêt. L'acte précise « in forestam nostram de Juigneio cum nostris fabricis », ce qui indique clairement que les seigneurs de Chateaubriant eux-mêmes possédaient plusieurs forges dans la forêt de Juigné, qu'elles étaient directement assujetties à la forêt et que c'étaient des installations suffisamment légères pour qu'on pût facilement les déplacer de 25 km.

Dans le cartulaire de la Roë (17) à l'acte 175 daté d'entre 1148 et 1170, Suhard de Méral et Tison de Bouche d'Usure autorisent les chanoines à clore leur Bois de la Forge (boscum de fabrica), bois dont les limites sont précisées dans l'acte. Elles sont cependant très difficiles à localiser aujourd'hui, d'autant plus que le Bois de la Forge a disparu. Nous pensons qu'il se trouvait au sud de la Forêt de Craon, entre la Charbonnerie en Saint-Michel la Roë et la Tombe en la Selle-Craonnaise. C'est à l'acte 122, daté lui aussi d'entre 1148 et 1170, que se trouve la mention la plus intéressante : Renaud de Bourg d'Iré abandonne à l'église Notre-Dame de la Roë, tous ses droits sur la terre des Escrennes, y compris la coutume du fer que les religieux pouvaient produire dans leurs forges (terra de escrennis et dedit cosdumam ferri quod canonici supra dicte ecclesie possent habere de suis fabricis). Bourg d'Iré est une commune du Maine-et-Loire, les Escrennes sont encore un lieu-dit en Chazé-Henry (Maine-et-Loire), juste à la lisière de la Forêt de Loursais (Mayenne) (18).

b. Les mentions indirectes sous la forme d'anthroponymes tels *Faber*, *Ferre*, *Ferrun* qui signifient forgeron et qui figurent comme témoins ou souscripteurs, en sachant qu'au XI<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècles, l'anthroponymie est en cours de formation et qu'un Guillemus dit Faber risque fort d'être lui-même forgeron ou fils de forgeron.

(16) DOM ANGER. Cartulaire de Saint-Sulpice la Forêt, p. 130, dans *Bulletin archéologique d'Ille-et-Vilaine*.

(17) Voir référence note 11, consultation assez compliquée car l'édition est partagée entre une partie microfilmée et deux volumes dactylographiés.

(18) Plusieurs remarques doivent être formulées à propos de cette forêt : nous n'y connaissons pas encore de ferriers ; mais on note une lisière en arc de cercle centrée sur le village des Escrennes, suggérant très fortement un front de défrichement. La forêt est mentionnée en 1263 dans le testament de Geoffroy III de La Guerche qui la possédait alors. Le toponyme Escrennes serait issu du francique et signifierait atelier ce qui le mettrait en relation directe avec la métallurgie dès le Haut Moyen Âge. (ARNAUD Jean-Pierre. Mines de fer et sidérurgie anciennes dans le Maine-et-Loire, bilan historique et apports de la toponymie, dans *Caesarodunum XXII, Actes du colloque Mines et Métallurgie*, Editions Errance, p. 38).

- Dans le cartulaire de La Roe,
- . à l'acte 167 (1148-1170), on cite comme limite d'une terre de Saint-Michel de La Roë, la maison de Gauterii Fabri.
  - . à l'acte 164 (1148-1170), parmi les témoins du don d'un bordage voisin de La Roë, se trouve un Lambertus Ferre.
  - . à l'acte 159 (avant 1152), Bernard Busson donne à La Roë, la chapelle de la Trinité à La Guerche et sa terre de la Bussonnière. Parmi les bourgeois de la Guerche, sont cités Radulphus Faber et son fils Tebaldus.
  - . à l'acte 202 (1148-1170), Guillaume Buor donne la moitié du pré Buor et Gauterius Forgiun témoigne.
  - . à l'acte 206 (1148-1170), Haimericus Ferrun donne son fief de Planchenault pour devenir chanoine. Son frère Rosel Ferrun fait aussi plusieurs dons à l'abbaye.

— Dans le cartulaire de Saint-Melaine, dans un acte qui relate une concorde entre Saint-Melaine et les fils de Gaufridi Tehel, témoignent un Theobaldus Faber (sans doute le même qui figure dans l'acte 159 du cartulaire de La Roë) et un Guillelmus Faber (1168-1170) (19).

— Dans les Preuves de Dom Morice, tome 1, colonne 530, Guillaume I<sup>er</sup> de La Guerche, son père mort, restitue diverses propriétés à l'abbaye de Saint-Melaine ; un de ses témoins est Radulphus Faber, certainement le même qui paraît dans l'acte 159 du cartulaire de la Roë, avec son fils Tebaldus. Cet acte n'est pas daté ; mais nous savons que Guillaume n'est seigneur de La Guerche qu'après 1121 et que Radulphus Faber était encore vivant en 1152 (20).

— Dans le Cartulaire de Carbay (21), on apprend qu'à la suite de la donation de Carbay à Marmoutiers en 1050, un Rivallonius de Solrein ou de Salronio (Rivallon de Soudan) fait témoigner cinq fois un Mainardo (ou Maynerio) Fabro (ou Faber) ; page 11, un Mainardus figure encore, mais sans être dit Faber ; il s'agit probablement du même que le précédent ce qui signifierait alors que Faber n'était pas encore un anthroponyme, mais désignait seulement le métier de Ménard, celui de forgeron. Sa présence parmi les proches d'un petit seigneur du XI<sup>e</sup> siècle, dans le pays de

(19) Cartulaire de l'abbaye de Saint-Melaine. Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, Fonds de la Bigne Villeneuve, 1 F 179.

(20) DOM MORICE. Mémoires pour servir de preuves à l'histoire de Bretagne. Paris, 1742.

(21) MARCHEGAY P. Cartae de Carbaio, dans *Archives d'Anjou*, tome II, Angers, 1853, pp. 3-11.

Chateaubriant, nous semble refléter la grande importance que revêtait alors pour les chevaliers, le travail du fer, puisque de celui-ci dépendait leur armement, leur protection de corps et l'équipement de leurs chevaux, tout ce qui fondait leur domination dans la société médiévale naissante.

Toutes les mentions relevées concordent donc : elles permettent de voir dans le travail du fer une activité fréquente dans la région, peut-être même banale, mais d'un intérêt économique suffisant pour que les seigneurs ainsi que les abbayes soient tentés de les contrôler, soit par une production directe que nécessitait l'usage grandissant du fer pour l'armement et pour l'outillage agricole, soit par la perception d'une coutume, ce qui laisserait entendre que dès le XII<sup>e</sup> siècle, existait une amorce de commerce des produits forgés.

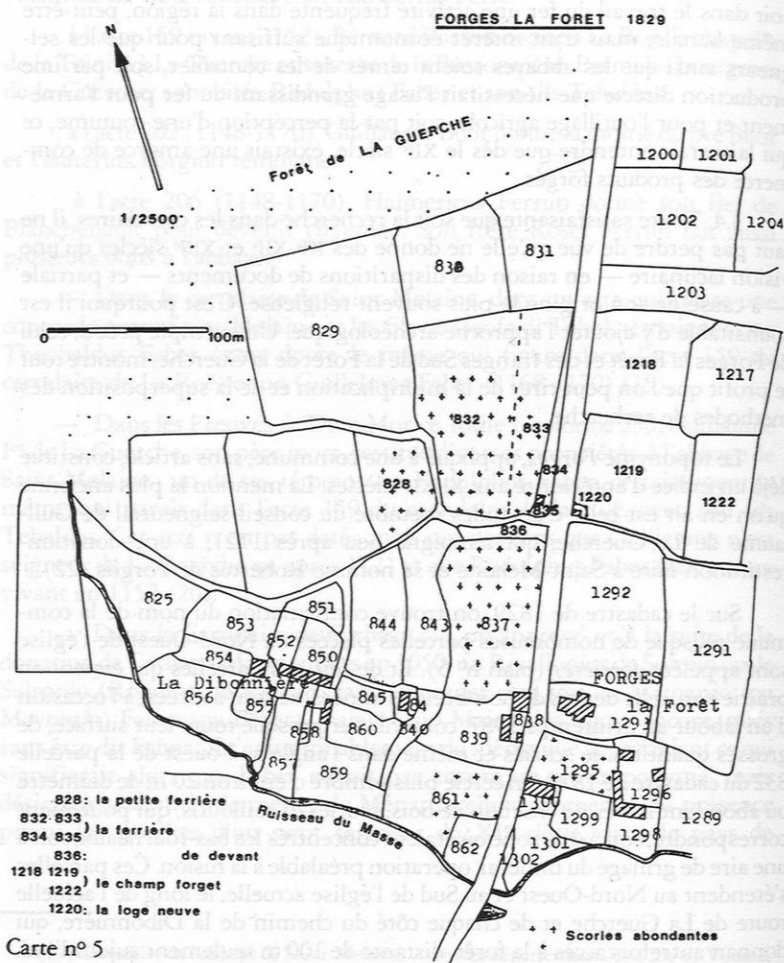
3.4. Toute satisfaisante que soit la recherche dans les cartulaires, il ne faut pas perdre de vue qu'elle ne donne des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles qu'une vision lacunaire — en raison des disparitions de documents — et partielle — à cause de son origine le plus souvent religieuse. C'est pourquoi il est souhaitable d'y ajouter l'approche archéologique. Un exemple précis, celui de Forges la Forêt et des franges Sud de la Forêt de la Guerche, montre tout le profit que l'on peut tirer de la multiplication et de la superposition des méthodes de recherche.

Le toponyme *Forges*, appliqué à une commune, sans article, constitue déjà un indice d'antériorité aux XI-XII<sup>e</sup> siècles. La mention la plus ancienne qu'on en ait est celle d'un miles membre du conseil seigneurial de Guillaume de La Guerche, qui témoigne peu après 1121, à une donation-restitution faite à Saint-Melaine et se nomme Robertus de Forgiis (22).

Sur le cadastre de 1829, on trouve confirmation du nom de la commune puisque de nombreuses parcelles placées au Nord-Ouest de l'église sont appelées *ferrières* (plan n° 5). Et de fait, ces parcelles qui étaient en prairie naturelle depuis de nombreuses années, se sont avérées, à l'occasion d'un labour au printemps 1987, contenir sur presque toute leur surface, de grosses quantités de scories et même dans l'angle sud-ouest de la parcelle 832 du cadastre de 1829, un cercle plus sombre d'environ 20 m de diamètre où abondent restes de charbon de bois, scories et cailloutis, qui pourraient correspondre, soit à une zone où étaient concentrés les bas-fourneaux, soit à une aire de grillage du minerai, opération préalable à la fusion. Ces parcelles s'étendent au Nord-Ouest et au Sud de l'église actuelle, le long de l'actuelle route de La Guerche et de chaque côté du chemin de la Dibonnière, qui donnait autrefois accès à la forêt, distante de 100 m seulement aujourd'hui. En 1984, à l'occasion de l'élargissement de l'entrée du chemin de la Dibonnière, sur la parcelle 835, nous avons pu observer le niveau inférieur de cette

(22) DOM MORICE. op. cit. Tome 1, Col. 530.

étendue de ferriers et nous y avons recueilli des fragments de vases, dont un col à bandeau large avec départ de panse orné de cannelures, céramique omniprésente dans la région et proche de ce que J. Naveau a publié lors de sa fouille des ateliers la Hardelière, près de Laval, qu'il date de la fin du Moyen Age, précisément du début XV<sup>e</sup> (23).



(23) BUCUR I., DUFURNIER D., GOULPEAU L., LANGOUE T., NAVEAU J. La céramique à « œil de perdrix » et la production de la Hardelière à Laval, dans *Archéologie Médiévale XIV*, 1984, pp. 169-219 et consultation de M. J. NAVEAU, le 21/9/1988, à qui nous adressons tous nos remerciements.



Selon Ogée (24), l'église de Forges n'aurait été à l'origine qu'une simple chapelle destinée aux ouvriers des forges à bras. Bien qu'elle soit placée sous l'invocation de Saint-Martin et qu'on n'y voue aucun culte à Saint-Eloi, nous pensons comme Ogée, ne serait-ce qu'en raison de son implantation au cœur des traces de forges. Mais si l'on examine cet édifice, on n'y trouve aucun indice architectural qui indique le Moyen Age : on lit 1604 sur le linteau de la porte de la chapelle accolée au sud de la nef qui porte, elle, le millésime 1558 (25). On y accède par une porte à l'ouest dont la forme en plein cintre légèrement brisé et le matériau — le micro-granite du pays de La Guerche, ici peu oxydé — nous font penser qu'elle ne peut guère être antérieure au XVI<sup>e</sup> siècle.

On peut alors se demander où vivait ce Robert de Forges, chevalier du début du XII<sup>e</sup> siècle, et où était implanté le village originel des forgerons.

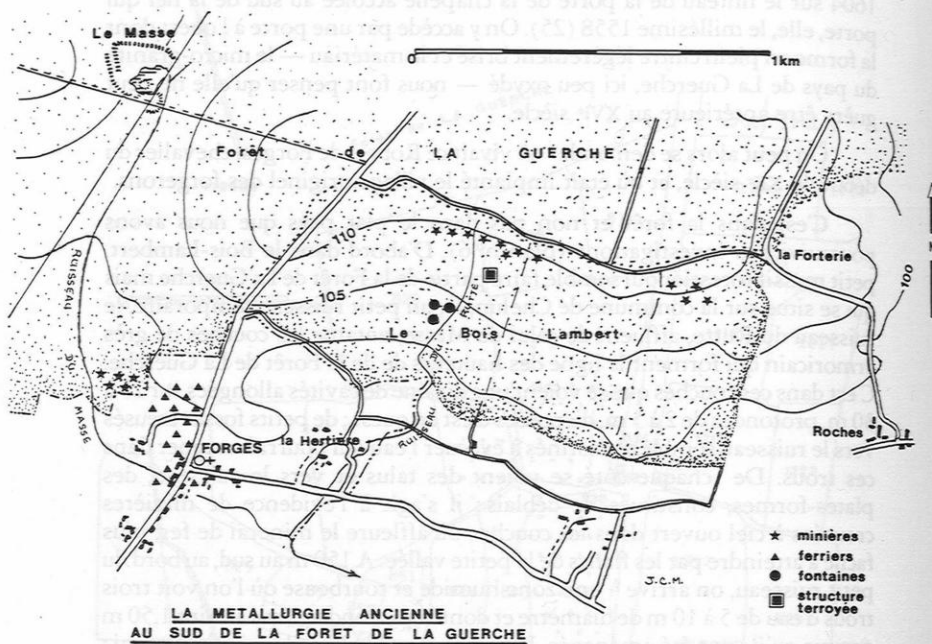
C'est dans la forêt et non pas dans le plat pays que nous avons poursuivi nos investigations (plan n° 6). D'abord dans le Bois-Lambert, petit massif forestier qui semble faire partie de la Forêt de La Guerche mais qui se situe sur la commune de Chelun, là, un petit ruisseau temporaire, le ruisseau du Rutte, affluent de celui du Masse, entame les couches de grès armoricain qui forment la ligne des hauteurs de la Forêt de La Guerche. C'est dans ces couches que se voient une dizaine de cavités allongées sur 25 à 30 m, profondes de 2 à 5 m, disposées d'est en ouest ; de petits fossés creusés vers le ruisseau semblent destinés à évacuer l'eau qui pourrait stagner dans ces trous. De chaque côté se voient des talus et vers le ruisseau, des plates-formes, constitués de déblais : il s'agit à l'évidence de minières creusées à ciel ouvert dans les couches où affleure le minerai de fer, plus facile à atteindre par les flancs de la petite vallée. A 150 m au sud, au bord du petit ruisseau, on arrive à une zone humide et tourbeuse où l'on voit trois trous d'eau de 5 à 10 m de diamètre et dont la profondeur, qui atteint 1,50 m prouve qu'ils ont été aménagés. Il peut s'agir d'anciens lavoirs à minerai ; 40 m au nord-est de là, nous avons eu la surprise de trouver une structure de terre quadrangulaire, aux talus très estompés dont ne peut plus distinguer l'entrée. Sa forme et ses dimensions — environ 25 m × 30 m — la rangent parmi les enceintes d'apparence protohistorique dont on connaît onze autres exemplaires et dont il a été fait état dans le chapitre consacré à l'or. Elle semble en tout cas, bien antérieure aux minières voisines. A 500 m à l'est, toujours dans le Bois-Lambert sur le même filon, on voit une autre série de minières de dimensions identiques aux précédentes. La prospection

---

(24) OGÉE. Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne, tome I p. 276, J. Floch, Mayenne, 1973.

(25) GUILLOTIN DE CORSON — Pouillé historique de l'archevêché de Rennes, tome paroisses, p. 602, Paris, 1880-1886.

a permis de repérer aussi, comme dans toutes les forêts du pays, les traces d'anciennes charbonnières, reconnaissables à la présence de plates-formes de 8-10 m de diamètre, d'une élévation maximale de 50 cm et dont le sol tout noir contient encore beaucoup de charbon de bois. Si certaines ne datent que du XX<sup>e</sup> siècle, il en est aussi de plus anciennes, à en juger par la dimension du fût des chênes qui y poussent parfois.



Carte n° 6

Un large et vieux chemin sépare ce Bois-Lambert de la Forêt de La Guerche, il sert donc de limite paroissiale entre Chelun et Rannée, sur plus d'un kilomètre, ce qui le date pour le moins du Bas Moyen Age, d'autant plus que les premières mentions de Chelun et de Rannée remontent respectivement au XI<sup>e</sup> et au X<sup>e</sup> siècles, selon Guillotin de Corson (26). Ce chemin médiéval passe tout près des minières qui ont été décrites, mais aussi près d'un quartier de la Forêt de La Guerche nommé *Mimeray* (27) sur

(26) GUILLOTIN DE CORSON A. Ibidem, p. 422 et p. 532.

(27) Plan de la Forêt de la Guerche par Forestier, 1755. Archives nationales, N. 7.I.

un plan de 1755 et d'un autre indiqué sur les cartes de l'I.G.N., lui aussi, sous le nom de *Minerai*. Malheureusement, tout ce secteur de forêt a subi les méfaits d'un enrésinement mécanisé, au XX<sup>e</sup> siècle et toute prospection y est inutile. Le toponyme rappelle cependant clairement qu'on y extrayait la mine avant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Il apparaît donc que ce grand chemin sinueux a pu jouer un rôle important dans la desserte des forges de Roche en Chelun, à 1 km de là et de Forges, tant pour le transport du minerai que pour celui du charbon de bois. Plus tard, en 1788, quand fut installé le haut-fourneau de Roche, il servit à acheminer le minerai de fer qui venait principalement de Rougé.

Mais c'est un peu plus loin, à 1 km au Nord de Forges que se trouve une partie des réponses au problème du site initial de Forges la Forêt. En remontant le ruisseau du Masse, on rencontre à nouveau de longues et profondes minières qui entament les flancs de la vallée. Et puis, on arrive au lieu-dit « le Masse », en pleine forêt, au bord de l'ancienne ligne de chemin de fer Martigné-Ferchaud-La Guerche dont reste encore une maisonnette de garde-barrière. Cet endroit un peu mystérieux, aujourd'hui voué à l'élevage des sangliers, recèle les restes d'un village déserté :

Il s'agit d'abord d'un talus-limite dont trois côtés subsistent — le quatrième a été détruit en 1880 par la construction de la ligne de chemin de fer — et qui s'ouvre à l'ouest par une entrée-couloir bordée, elle aussi, d'un talus sur plus de 50 m, peut-être afin de contrôler et de ralentir les arrivants. A l'intérieur, et le long des talus ouest, on devine des plates-formes surélevées séparées par de petits passages en creux ; l'une d'entre elles, plus étendue, contient des sépultures en coffres de schiste, là se trouvait la chapelle. A l'angle sud-est, on devine une plate-forme semi-circulaire qui surplombe le ruisseau de 3 m ; on voit là encore des tombes en coffres : cet ouvrage semble donc avoir eu une fonction à la fois religieuse et défensive.

A cela, s'ajoutent deux particularités remarquables : d'abord la présence à l'intérieur de l'enceinte d'un marécage d'environ 1 ha totalement occupé par des saules amphibies ; ensuite, au milieu du marais, un monticule de 15-20 m de diamètre qui domine l'eau de 2 à 3 m et forme une île artificielle sur laquelle poussent de grands chênes. Il s'agit d'une motte aux dimensions tout à fait identiques à celles de la baronnie de La Guerche. La tradition parle parfois pour ce marais d'un village englouti ou d'anciennes mines.

Bien que ce lieu ne soit nulle part, à notre connaissance, mentionné dans la documentation écrite, quelques éléments permettent d'en jalonner la chronologie :

— Sur le plan de la Forêt de La Guerche de 1755, le marais du *Mast* est figuré ; près de lui, on voit un cercle avec une tache, nommé *La Butte du Mast*. Or, quand on sait que sur les cadastres anciens du pays, les mottes

féodales sont presque toujours désignées par le mot *butte*, on peut conclure que cette *bute* est la motte encore visible dans le marais. A quelques dizaines de mètres au sud, sur le même plan, un petit triangle est nommé « la Pierre de M. de Forge ». S'agit-il d'un menhir détruit ? La chose est probable mais extérieure à l'exposé ; ce qui retient l'attention ici, c'est le fait qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, une pierre proche du Masse gardait dans son appellation le souvenir d'un seigneur dont on ne trouve pas mention après le XII<sup>e</sup> siècle.

— Sur la plus étendue des plates-formes du site, ont été découverts en 1982, deux émaux de Limoges ; le premier, une petite figure de saint, devait décorer une croix ou une châsse-reliquaire et date de la première décennie du XII<sup>e</sup> siècle ; le second, une plaquette en mandorle, pouvait orner une croix d'émaux de Limoges de grande taille et date de la 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> décennie du XIII<sup>e</sup> siècle. Tous deux présentent des émaux décolorés et bulleux, signe d'un fort chauffage, peut-être d'un incendie (28).

— Au voisinage des deux ensembles de sépultures, le sol contient de nombreux restes de tuiles à rebords gallo-romaines.

Tous les indices convergent et désignent donc le village déserté du Masse comme le site originel de Forges la Forêt. Ce lieu connut une occupation humaine dès l'époque gallo-romaine — les tuiles le prouvent — et une activité métallurgique, au moins dès le Haut Moyen Âge — le toponyme Forges en fait foi. C'est surtout la période des XI-XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> qui a laissé des restes visibles : traces d'habitations, sépultures d'un type archaïque, lieu de culte — indiqué par les émaux —, et motte féodale. Tout indique que la plus grande partie des traces d'exploitation et de traitement du fer visibles sur Forges, le Bois-Lambert et les environs du Masse, datent de ces siècles et sont à mettre en relation avec le village forestier déserté : Robertus de Forgiis mentionné peu après 1121 devait résider sur la motte, la seule dont on ait la trace dans les environs ; la première chapelle de Forges devait se dresser près du marécage et les mineurs, fondeurs et forgerons, qui ont laissé tant de traces, vécurent dans ce village, au moins jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle.

## CONCLUSION

On doit se demander enfin pourquoi le village, initialement implanté en forêt fut abandonné au profit d'un site de lisière à 1 km au sud.

Plus que dans un éventuel événement brutal du type incendie suggéré par l'état des émaux trouvés au Masse, il faut sans doute chercher la raison de l'abandon du site forestier fermé, dans la perte de son intérêt stratégique

(28) Archéologie en Bretagne n° 37, p. 45.

et économique : à la fin du Moyen Age, la motte était déjà depuis quelques siècles une vieillerie et le talus protecteur du village une gêne ; aussi le nouveau village de Forges fut-il un village ouvert et s'implanta-t-il au bord du grand chemin que nous avons décrit, mieux situé par rapport aux minières de la forêt et qui permettait des relations avec Martigné au Sud.

Que retenir de cette quête axée sur la métallurgie ancienne au sud-est de l'Ille-et-Vilaine ?

D'abord, que dès l'Age du Bronze, spécialement à la fin du Bronze moyen, la région connaît une activité originale, dont nous restent haches à talon et bracelets massifs incisés, caractéristique des régions orientales de la Haute-Bretagne.

Il apparaît ensuite que la recherche aurifère fut pratiquée dès la fin de l'Age du Fer et se prolongea certainement pendant la période gallo-romaine ; pour des raisons géologiques autant qu'humaines, la région pourrait alors avoir eu des affinités, voire des relations de dépendance, avec les cités voisines des Andes et des Namnètes.

Comme on pouvait s'y attendre, c'est le Moyen Age final qui a livré le plus d'informations :

— Les cartulaires ont permis de relever trois mentions directes de forges et de nombreux anthroponymes indicateurs.

— De l'étude toponymique, il faut retenir l'omniprésence du forgeron, sur les communes de Martigné-Ferchaud et de Forges-la-Forêt, qui a pu contribuer indirectement à activer les défrichements médiévaux.

— Enfin, une étude de cas détaillée, celle de Forges la Forêt, a permis de montrer qu'il existait des rapports étroits entre un site métallurgique, une motte et un chevalier vivant au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Dans les recherches en cours, nous avons trouvé un et peut-être deux autres cas semblables qui tendent à prouver, eux aussi, l'importance particulière que les seigneurs du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle accordèrent à la production du fer ou à son contrôle par leurs chevaliers « mottés ».

Jean-Claude MEURET